

**Question avec demande de réponse écrite E-006673/2016
à la Commission**

Article 130 du règlement

Heinz K. Becker (PPE), Nessa Childers (S&D), Françoise Grossetête (PPE), Marian Harkin (ALDE), Karin Kadenbach (S&D), Jeroen Lenaers (PPE), Miroslav Mikolášik (PPE) et Frédérique Ries (ALDE)

Objet: Conférence de la Présidence néerlandaise de l'Union européenne: "Vivre bien avec (ou sans) démence"

Le 29 avril 2016, huit députés européens ont envoyé au ministre néerlandais de la santé une lettre soulignant les défis à relever en matière de démence, qui en appelait à une approche collaborative de la Commission européenne, du groupe d'experts gouvernementaux de la Commission européenne sur la démence et de toutes les parties prenantes pour définir une stratégie européenne pour relever les défis liés à la maladie d'Alzheimer.

Cette conférence a-t-elle conduit à des recommandations concrètes sur la manière de faire avancer le programme européen en matière de démence?

Comment la Commission tient-elle compte des différentes recommandations émises par les présidences de l'Union sur la démence et des résultats des programmes de recherche tels qu'ALCOVE – l'Action conjointe de l'Union sur la démence?

La Commission proposera-t-elle dans un avenir proche une stratégie européenne concernant la démence?